

Henri HAULOT, mort en déportation...

Lorsque je suis venue habiter avenue Henri Haulot, à Seine-Port, en Seine-et-Marne, je n'ai pu m'empêcher de m'intéresser à cet homme mort en déportation...



Henri Léon Joseph HAULOT naît le 13 mai 1899 à Paris, dans le 14^{ème} arrondissement. Il est fils de Léon Marie François, vingt-et-un ans, facteur aux Halles, et Juliette POTTIN, vingt-deux ans, journalière. Ses parents ne sont pas mariés. De son enfance, je ne connais rien, sauf que son père se marie le 24 novembre 1911, à Concarneau (29) avec Marguerite CHACUN.

Il a deux demi-frères, mais, les a-t-il connus, rencontrés ?...

Au recensement de la classe 1919, Henri déclare comme surnom "Ducreux". Etonnant ? Pas tant que cela... Une Juliette POTTIN, née en 1876, année possible de naissance de la mère de Henri, a épousé le 9 octobre 1901 un certain DUCREUX à Saint-Rémy-la-Vanne (77). Juliette est née en Seine-et-Marne, département limitrophe de celui de la Seine. Beaucoup de coïncidences... Cependant, sur cette fiche matricule, les parents de Henri sont enregistrés comme habitant Seine-Port... Là, étonnement !

Léon, le père de Henri, se marie en 1901 à Concarneau (29) puis va s'installer à Orléans (45) où naîtront deux enfants dont l'un se mariera en 1925 à... Nantes (44) ! Bien loin de Seine-Port... Mais Henri, lui, habite Seine-Port, c'est quasiment certain !

En effet, le 2 juillet 1919, à Seine-Port, à tout juste vingt-ans, Henri épouse Germaine PLACET. En 1922, le couple réside à la Ferté-sous-Jouarre (77) avec leurs deux enfants Jean et Jeannine.

En 1924, Henri et sa famille sont de retour à Seine-Port, la famille s'est agrandie avec la naissance de Guy. Deux ans plus tard, la famille part s'installer à Machault (77), puis rentre à Seine-Port l'année suivante pour repartir deux ans plus tard à Machault ! En 1931, la famille se fixe, pour six ans, à Blandy-les-Tours (77) où naissent les trois derniers enfants : Gérard, Nicole et Daniel. 1937, c'est le retour définitif à Seine-Port, où la famille s'installe rue Desmazures-Mentienne.

Et puis, la seconde Guerre Mondiale éclate. Henri, trop âgé pour être rappelé, s'engage dans les Forces Françaises de l'Intérieur le 15 mai 1941, dans le groupe de l'Organisation de la Résistance "Front National" de Ponthierry (77). Comme dans l'armée, il commence avec le grade de 2^{ème} classe, son Capitaine est le Capitaine BOUTET. Henri participe activement à la campagne "anti allemande" en distribuant des tracts, des journaux clandestins... En 1944, il sauve et héberge un aviateur¹ américain. Pour cette action, il est arrêté le 15 juin 1944 ; de quelle manière les allemands ont-ils eu l'information ? Sûrement par dénonciation mais peu importe aujourd'hui, les faits sont là !

Henri est interrogé, torturé, par la Gestapo à Seine-Port même. Puis "*inanimé, enveloppé dans une couverture*" il est transporté et interrogé à Melun, puis à Fontainebleau. Malgré la torture, Henri ne parle pas ! Il est déporté au camp de Hambourg-Neuengamme (Allemagne) où il décède le 28 novembre 1944.

Le 8 janvier 1948, le Capitaine Lucien BOUTET atteste de la présence de Henri HAULOT au sein des F.F.I. : "*Je soussigné, BOUTET Lucien, Capitaine de Réserve d'Infanterie Coloniale, Responsable du Secteur n° 3 du Groupement de Résistance Front National, certifie que HAULOT Henri, demeurant à Seine-Port, était membre actif de notre Groupement, arrêté en Juin 1944 pour acte de résistance a été déporté en Allemagne, n'est pas revenu*".

Le 21 septembre 1949, la Commission départementale F.F.I. de Seine-et-Marne donne cet avis : "*Résistant depuis mai 1941, au groupe de Ponthierry. Participe activement à la lutte contre l'occupant. Arrêté à la suite du sauvetage d'un aviateur américain, il fut torturé mais refusa malgré la souffrance de dénoncer ses camarades. Déporté à Hambourg-Neuengamme où il est décédé le 28 novembre 1944*". La Commission émet un avis favorable pour que Henri Léon Joseph HAULOT reçoive la Médaille Militaire. De même, les avis de la commission de Versailles (78), le 18 septembre 1950, et celui du liquidateur du "Front National", le même jour, sont totalement favorable et appuient la demande de remise de décoration.

Germaine PLACET, la veuve de Henri, reçoit un courrier du Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre lui annonçant la reconnaissance de "Mort pour la France" de son défunt mari, reconnaissance au titre du décret n° 452717 du 2 novembre 1945.

¹ Parfois il est écrit qu'il était aviateur. Ce qui est confirmé, c'est que cet américain n'a pas été inquiété par les Allemands.

Le 20 juin 1950, le Secrétariat d'Etat aux Force Armées "Guerre" adresse, à Germaine PLACET, un certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française concernant son défunt mari, Henri HAULOT. Le 26 septembre de la même année, Henri est sergent par homologation note n° 4400 avec prise de range effective du 9 juin 1944.

Le 15 juillet 1952, en application de l'Instruction Ministérielle n° 2397/SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950, le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre attribue le titre de Déporté-Résistant à Henri HAULOT. Dans les conséquences de cette attribution, il y a :

- La reconnaissance comme service militaire du temps passé en internement et en déportation avec octroi de la campagne simple aux internés et la campagne double aux déportés, majorée d'un an pour les décédés en déportation. [...]
- L'attribution de médaille à titre posthume pour les personnes décédées en déportation.

En octobre 1952, Germaine dépose une demande d'attribution de grade d'assimilation, de validation des services et campagnes et homologation de blessures de guerre. Son dossier ne porte que sur la période du 15 juin 1940 au 28 novembre 1944, dans le civil, Henri est sabotier, du 15 mai 1941 à la même date de fin dans les FFI.

"Participe dès 1941 à la résistance organisée par le FN contre l'ennemi – Responsable de la formation du Groupement dans la localité de Seine-Port depuis le 15 mai 1941 – Toujours en contact avec les responsables du secteur FN n° 3 du département de Seine-et-Marne pour appel à la résistance et le recrutement de plus en plus intense, pour une action de plus en plus forte contre l'envahisseur de notre pays – Arrêté le 16 juin 1944 pour avoir aidé à sauver n parachutiste américain – Déporté à Dachau et au camp de Hamburg-Neuengamme où il est décédé le 28.11.1944".

Détails de l'arrestation : *"Arrêté à Seine-Port le 16.06.1944 sur dénonciation pour hébergement et aide à un parachutiste américain".*

Le 21 juin 1994, le Journal Officiel publie, la liste des personnels morts en déportation ayant obtenu la mention "Mort en déportation" et autorisant, par arrêté du 6 mai 1994, l'apposition de cette mention sur leur acte de décès. Le nom de Henri HAULOT est inscrit en page 8922 ***"Haulot (Henri, Léon, Jules), né le 13 mai 1899 à Paris (14e) (Seine), décédé le 28 novembre 1944 à Hamburg Neuengamme (Allemagne)".***

Jean Henri Germain HAULOT, enfant de Henri et Germaine, né en 1920, est aussi engagé dans les F.F.I. mais c'est une autre histoire...

***Antequam, la Généalogie...
Christiane MENOT***